

Domaine Public DP

JAA

1002 Lausanne

13 janvier 1994 – n° 1154
Hebdomadaire romand
Trente-et-unième année

Discours cosmopolite, pratique locale

Vive l'Europe, mais attention aux voisins. D'accord pour l'intégration économique à l'échelle continentale, mais gare aux élans en matière de collaboration régionale. C'est que la première paraît trop lointaine pour porter vraiment atteinte à l'autonomie communale, alors que la seconde pourrait la mettre directement en péril, notamment dans le cas des plus petites collectivités faisant partie d'une agglomération ou de l'arc lémanique en cours de métropolisation. Telle est, grossièrement résumée, l'une des contradictions observées lors d'un sondage fait en mai-juin 1992 auprès des 385 syndic vaudois, des 45 maires genevois et des 14 présidents de commune du Chablais valaisan appelés à répondre, en principe par téléphone, à un interrogatoire fort de 84 questions*.

L'Institut de recherche sur l'environnement construit a bien sûr voulu comprendre les raisons du «contraste» entre le discours d'ouverture très proeuropéen tenu par les élus interrogés et leur pratique de gestionnaires soucieux des intérêts strictement communaux. Ils observent que «les élus locaux figurent parmi les habitants ayant l'expérience de mobilité la plus faible» et l'ancrage terrien le plus fort (35% des élus travaillent à la campagne ou à la vigne). Evidence lourde de signification, même si nombre de conseillers exécutifs communaux exercent leur activité professionnelle hors de leur commune politique.

Mais il arrive que le discours soit cohérent: l'inspiration cosmopolite et l'affirmation d'une conviction euromophile peuvent fort bien coïncider avec une option régionaliste — qui se réfère à un territoire dessiné par la géographie socio-économique de ces dernières décennies. Aussi bien, «les tenants des idées d'Europe et de région se recrutent dans les mêmes groupes»: ceux des personnes au bénéfice d'une formation supérieure, ayant un statut socio-professionnel relativement élevé, et manifestant un intérêt marqué pour la politique.

D'où une première hypothèse: sachant que ces trois caractéristiques sont autant de critères signalant une ouverture à l'innovation institutionnelle, il se pourrait bien que les réticences ou les attitudes de rejet à l'égard de l'Europe et plus

encore de la région correspondent en réalité à une méfiance latente, voire à une résistance non formulée envers toute forme d'adaptation et de modernisation. Il est vrai que le conservatisme n'a pas besoin de doctrine ni de projet politique cohérent pour faire des adhérents; il constitue en lui-même une force, la plus puissante et la plus spontanée, celle d'inertie. D'où une seconde hypothèse: sachant que l'autonomie communale, célébrée par les mots à défaut d'être honorée dans les faits, constitue un pouvoir à contenu fort variable, il se pourrait bien que, selon le degré d'ouverture des élus, la commune soit un espace institutionnel strictement délimité ou un espace indéfini. Espace réel où l'emportent les contraintes, espace virtuel où se développent les ressources.

Par-delà un attentisme prudent, les élus, toutes volontés ou motivations confondues, oscillent eux-mêmes entre la mission prioritaire de défense de l'identité locale et la préservation du cadre de vie d'une part, et, d'autre part, la prise en compte d'attributions et d'enjeux plus vastes, préalables au développement à long terme de la cité.

Faite en toute lucidité, cette oscillation n'est autre que l'exploitation différenciée d'une situation délicate, celle d'un pouvoir local pris entre contraintes et ressources, qui respecte à la fois le traditionnel découpage institutionnel et le nécessaire élargissement à l'échelle au moins régionale. Déchirés entre les primordiales préoccupations immédiates et le besoin d'avoir un horizon plus large, les élus n'échappent pas toujours à la contradiction visible entre la pratique localiste et l'aspiration — ou simplement le discours — cosmopolite. En ce sens, ils sont bien représentatifs: car les citoyens romands, qui ont dit si nettement oui le 6 décembre 1992, ne manquent pas une occasion de montrer qu'ils ne sont pas, eux non plus, tous prêts à en tirer les conséquences dans leur comportement quotidien.

YJ

*Jean-Philippe Leresche, Dominique Joye, Julian Hottinger: *Pouvoir local: Entre commune et Europe*. Lausanne, Association suisse pour le Conseil des communes et régions d'Europe (ASCCRE) et Institut de Recherche sur l'environnement construit (IREC-EPFL), automne 1993.

Le dernier «Jet d'Encre»

L'hebdomadaire socialiste romand a cessé de paraître à la fin de l'année 1993. L'occasion de s'interroger sur le meilleur moyen de communiquer...

«JET D'ENCRE»

Le premier numéro est paru le 28 avril 1993; le dernier est daté du 22 décembre. Il était édité par une société au capital-actions de 120 000 francs dont les partis socialistes romands détenaient 88% des voix.

Réalisé par une équipe de journalistes professionnels, il comptait, après huit mois d'existence, environ 2000 abonnés. Il en aurait fallu 5000 pour que le déficit soit supportable.

La publication était censée remplacer les organes cantonaux, ce qui ne fut pas fait partout: Genève et le Valais gardèrent leur journal et les Vaudois ne renoncèrent qu'à l'automne, après les élections communales, à leur *Tribune socialiste*.

(pi) La disparition de *Jet d'Encre*, l'hebdomadaire édité par les partis socialistes romands, vient rappeler les dimensions de ce territoire sans existence politique: on y parle français et on y possède un passeport rouge à croix blanche. C'est vrai, ce qui unit les Romands est mince et la tendance au lémano-centrisme agace à juste titre, et éloigne souvent de Lausanne et Genève Neuchâtelois, Jurassiens, Fribourgeois et Valaisans. De ce point de vue, *Jet d'Encre* a réussi un exploit: chacun de ses numéros était romand et ce qui était un événement à Genève n'était pas considéré comme un fait divers à Delémont. Nous sommes bien placés pour mesurer la difficulté de l'exercice: on ne parle pas depuis Lausanne des élections fribourgeoises sans risquer l'approximation ou le style «métropole».

Mais malgré cette division cantonale et cette exigüité, d'autres journaux, la radio et la télévision prouvent que l'existence d'une presse romande est possible. Le problème de *Jet d'Encre* n'était donc pas territorial, même si l'étroitesse de son aire de diffusion était une difficulté supplémentaire. La qualité de l'équipe rédactionnelle, aux plumes diverses et compétentes, n'est pas non plus en cause. Il y a par contre un problème d'identité: le remplacement souhaité des organes cantonaux par une seule publication romande à vocation rédactionnelle plus étendue impliquait forcément qu'une partie du journal fût à usage interne. Et l'indépendance de la rédaction ne suffisait pas, pour le reste, à attirer un lectorat qui ne fût pas militant et membre du parti. Car l'identification d'une publication à son éditeur reste forte, qu'il s'agisse d'un parti politique, de banquiers ou d'un grand groupe de presse.

L'échec de ce journal est aussi, pour le Parti socialiste, la révélation que sa vision de la communication n'est plus en accord avec son temps. Car la volonté des éditeurs de *Jet d'Encre* était de posséder un organe dont la voix eût porté au-delà du cercle des cotisants. Ce qui supposait qu'existât un public intéressé à connaître une «autre» analyse de l'actualité, à lire des enquêtes que la presse «traditionnelle» ne ferait pas, à prendre connaissance de scandales «étouffés». Mais force est de constater que, pour peu que l'on diversifie ses sources d'information, la presse romande fait son travail, en s'intéressant à l'actualité spectaculaire davantage qu'au quotidien plus ordinaire; c'est *24 Heures* par exemple qui, le premier, a suggéré la démission d'Hubert Reymond... On ne peut pas (plus) dire que l'analyse de la situation économique taise les points de vue socialistes.

Mais la question qu'ont esquivée les partis socialistes romands est celle du meilleur moyen

de communiquer... Et une réflexion sur ce sujet laisserait peut-être apparaître que le journal, dans ce cas précis, n'est plus un outil approprié. Il y a certes les publications internes à chaque section cantonale, qui restent utiles. Mais pour communiquer vers l'extérieur... Il ne manque guère de tribunes pour se faire entendre. Il manque de gens qui travaillent sur des dossiers et qui sachent utiliser les bons canaux de diffusion. Car les journalistes, pressés souvent, accueillent volontiers l'information originale, le point de vue inattendu, l'analyse surprenante ou le bon tuyau. Les partis socialistes ont certainement besoin d'un bon service de presse. Sans sortir un journal chaque semaine, il pourrait utiliser les connaissances souvent ignorées de députés, de membres de commissions, de «spécialistes» proches du parti pour constituer des dossiers, diffuser la bonne information au bon moment, entretenir les contacts avec les médias.

Les associations patronales ne font pas autre chose, avec le succès (et les moyens...) que l'on sait.

Reste pourtant, et c'était aussi la vocation de *Jet d'Encre*, ce besoin d'analyser la politique suisse ou locale, de débattre avec recul de sujets plus ou moins actuels, de prendre position et de proposer. *Domaine public* a eu l'occasion, en trente ans, de démontrer l'utilité d'une telle presse, qui ne peut toutefois vivre que grâce à une bonne dose de bénévolat. ■

MÉDIAS

Ce début d'année a été marqué par des accords régionaux qui méritent une mention. En Suisse romande, six quotidiens, avec huit titres, complètent leur entente publicitaire par l'ouverture d'un bureau à Zurich et envisagent pour la fin de janvier une collaboration rédactionnelle. Il s'agit de *La Liberté/Le Courier*, *Le Nouvelliste*, *L'Express*, *L'Impartial*, *Le Quotidien jurassien*, *Le Journal du Jura/Tribune Jurassienne*. Dans l'Oberland bernois, trois quotidiens et cinq titres prennent un sous-titre commun *BOZ Berner Oberland Zeitung*. Il s'agit de *Thuner Tagblatt*, *Berner Oberländer/Berner Oberländer Nachrichten*, *Oberländisches Volksblatt/Echo von Grindelwald*. Enfin dans la région où certains voyaient naître autrefois une grande ville appelée Aarolfingen, trois journaux et de nombreux titres portent en sous-titre

Une solution dictée par la paresse

Les difficultés budgétaires font resurgir l'éventualité du numerus clausus pour limiter le nombre d'étudiants, une mesure socialement injuste. D'autres voies existent pourtant, à commencer par une meilleure coordination au niveau fédéral.

REPÈRES

La Conférence universitaire suisse est formée de représentants des gouvernements cantonaux, de la Confédération et des recteurs, sous la présidence d'un chef de département de l'Instruction publique. Elle assume des tâches de planification, de coordination et d'information, sous forme de directives et de recommandations adressées aux hautes écoles et aux gouvernements cantonaux.

En médecine, la moyenne annuelle des étudiants-débutants passe de 1071 entre 1980 et 1982 à 1075 entre 1990 et 1992. La moyenne annuelle de l'ensemble des étudiants est de 7251 entre 1980 et 1982 et de 7175 entre 1990 et 1992. La moyenne annuelle des diplômes passe entre ces deux mêmes périodes de 834 à 705.

Le nombre total des étudiants en médecine passe de 4919 en 1980 à 4157 en 1992; celui des étudiantes de 2318 à 3137.

(jcf/jd) Le spectre du *numerus clausus* hante les couloirs des universités suisses. En novembre dernier, la Conférence universitaire suisse a préconisé des limitations d'accès aux études dans deux disciplines. En médecine, où depuis une dizaine d'années les étudiants sont déjà soumis à l'obligation de la pré-inscription, un test et une liste d'attente seront introduits dès l'année académique 1995-1996. En psychologie, on se contentera plus modestement, pour l'instant, d'instituer un examen propédeutique dès 1994-1995. Parallèlement à ces deux mesures sectorielles, le Conseil national a adopté un postulat demandant une révision de l'ordonnance fédérale régissant les examens de médecine, de façon à diminuer le nombre des étudiants à un niveau économiquement acceptable.

Les chiffres à première vue expliquent ce branle-bas, puisque la Conférence universitaire fait état dans ses considérants d'une augmentation de 17,7% des étudiants-débutants en médecine entre 1990 et 1992; le système de la pré-inscription, qui visait à décourager les candidats peu motivés, semble donc bien ne plus fonctionner. Les avertissements dans ce sens n'ont pas manqué depuis deux ans.

Sur une dizaine d'années pourtant, le tableau d'ensemble est quelque peu différent (voir en marge). Le nombre des étudiants-débutants reste stable, l'effectif total diminue légèrement et le nombre de diplômes chute de façon non négligeable. Les difficultés actuelles et à venir sont donc à chercher dans la diminution des places d'études, en raison des nouvelles méthodes de traitement ambulatoire, de la dimi-

nution de la durée des soins hospitaliers et des efforts pour freiner les coûts de la santé, mais aussi dans l'arrivée en force des femmes dans la profession médicale.

Le problème qui se pose aujourd'hui pour les études de médecine est en partie propre à cette formation qui ne peut demeurer purement livresque. Mais il serait faux de conclure que d'autres facultés n'y seront pas confrontées. Même s'il est plus difficile de définir les limites de la capacité d'accueil en sciences sociales et humaines par exemple, il est évident que ces limites existent également, et pas seulement en termes de place de travail dans les bibliothèques et de sièges dans les auditoriums. Certes il est moins dramatique à court terme de mal former les politologues que les médecins, mais le jour approche où le système explosera. Sans compter que le coût d'une mauvaise formation est toujours trop élevé pour les finances publiques.

Pour l'instant, le monde politique dans sa majorité et les universités rejettent le principe du *numerus clausus*, socialement injuste et économiquement inapproprié. Mais sous la pression des difficultés budgétaires, la rhétorique politicienne se renverse facilement. Dès lors les responsables universitaires auraient tort de croire que la menace du *numerus clausus* leur vaudra automatiquement des ressources supplémentaires. D'ailleurs les revendications financières seront d'autant plus légitimes que les universités auront fait la preuve de leur volonté de réforme pour faire face à cet afflux.

La lutte contre le *numerus clausus* doit s'organiser dès maintenant. Indépendamment des changements de structures, (création des hautes écoles spécialisées par exemple), il est possible de prendre à l'intérieur des établissements universitaires des mesures de gestion qui permettront d'accueillir plus d'étudiants et de les encadrer mieux, à condition d'avoir au préalable défini le type de formation qu'on entend leur donner. La réduction du nombre de diplômes, le refus de la parcellisation du savoir, l'organisation d'une véritable année propédeutique, la stricte limitation de la durée des études, la formation pédagogique des enseignants, l'organisation structurée de la recherche au niveau postgrade sont quelques mesures parmi d'autres, qui prouveront leur efficacité, dès lors que les universités seront dotées d'un véritable organe de direction. Mais la lutte contre le *numerus clausus* suppose aussi qu'au plan fédéral, la vague concertation actuelle soit remplacée par une politique de coordination et de collaboration réelles. ■

●●●
commun *Mittelland-Zeitung* et collaborent sur le plan rédactionnel. En même temps, plus à l'ouest, le groupement publicitaire Presse 99 commence à publier une page rédactionnelle commune automobile pour trois journaux et six titres. A suivre.

Le bimensuel *Beobachter* collabore avec la nouvelle chaîne suisse de télévision *S Plus* en produisant une émission intitulée *Béo Plus* de conseils aux lecteurs-téléspectateurs. D'autres publications alémaniques (la *NZZ*, *Cash*) produisent également des émissions de télévision; leur diffusion sur la DSR est réglée par contrat entre cette chaîne et les éditeurs.

Théorie et pratique de la vie communautaire

(ag) Admettons que l'hiver aux longues veillées soit saison de la lecture ! Trois livres.

RÉFÉRENCES

L'âge de la science – lectures philosophiques. 1. Ethique et philosophie. Editions Odile Jacob, 1988.

Claude Berney: *Une Lueur dans la nuit.* Editions le Pèlerin, 1993.

Alain Clavier: *Les Helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle.* Société d'Histoire de la Suisse romande et Editions d'En bas, 1993.

Approche de la théorie de la justice de Rawls

La série n'est pas toute récente. Elle date de 1988, aux éditions Odile Jacob. A l'enseigne de *L'âge de la science – lectures philosophiques*, le numéro 1 est consacré à la philosophie politique.

Première chose à souligner: la ligne éditoriale. Dans une brève présentation, François Récanati prend position en toute clarté pour une philosophie argumentative. Il rejette donc le lyrisme, ces évocations verbales, ces révélations par le langage qui seraient d'une certaine philosophie qui se voudrait pensée supérieure, profonde, par opposition à la pensée «plate» instrumentale et de sens commun. Il répudie de même la pensée dévote, telle que l'a baptisée (si l'on ose cette image) Jean-François Revel, celle qui filtre les faits et les arguments en fonction d'une théorie ou d'une idéologie désirable. Philosophier, c'est argumenter rationnellement et non pas pratiquer une forme

de poésie conceptuelle ou asséner des opinions. Prise de position revigorante, à l'âge des poseurs plastronnant et des gourous renaissant.

Les lectures philosophiques de l'âge de la science proposent d'abord une présentation d'œuvres contemporaines, écrites en français ou traduites, puis une discussion critique. *Théorie de la justice* de John Rawls inaugure ce choix méthodologique.

Au moment où, un peu partout, de François Mitterrand à Ruth Dreifuss, on parle de nouveau contrat social, l'œuvre de Rawls qui en est le théoricien est toujours de forte actualité. Comment satisfaire à la fois des principes universels du respect de la liberté d'autrui et l'approche intuitive, tâtonnante, utilitariste, probabiliste du bien social ? En termes de philosophie classique, comment concilier Kant et Aristote ? Alain Boyer présente une introduction fine et claire aux 668 pages (édition française) de l'œuvre majeure du philosophe américain. Il renvoie intelligemment au texte.

A lire et que les hivers soient longs et capiteux !

Au bas du Chenit

John Rawls imagine que le choix du meilleur contrat social doit être fait par un citoyen qui est «dépouillé» de toute attache, de toute condition. Si j'ignore quelle sera la structure de la société dans laquelle j'aurai à vivre, je serai enclin à la choisir solidaire et ouverte.

Claude Berney ne procède pas à cette désincarnation. Il poursuit l'histoire des Combiens, tels qu'il les connaît et qu'il les a connus. A *La Grande Complication*, aux *Souvenirs d'atelier*, il ajoute un nouveau chapitre: *Au Bas du Chenit*. Claude Berney n'enjolive ni ne noircit ce passé. Telle était la vie: étroite, dure, mais révélant aussi des qualités d'endurance, d'ingéniosité. Antoine Capt fabriquait des jouets en bois. Ce fut sa manière de se «retourner» au moment de la crise horlogère. Il avait pour spécialité, notamment, un jeu de quilles pour enfants. Par économie, on utilisait du sapin et non du bois dur. Imaginez le sens pratique et inventif qu'il faut pour faire en série, à bas prix, des boules qui ne se fendent pas ! Et quelle était dans cette ferme transformée progressivement en atelier la condition ouvrière, où se mêlaient la main-d'œuvre fa-

miliaire, des travailleurs faisant quelques heures d'appoint, une embauche recrutée occasionnellement et quelques réguliers.

Toujours le même choc pour le lecteur qui mesure à la fois la faible distance historique (une génération) et la profonde transformation des mœurs. Faut-il parler de progrès ? En tout cas d'une réduction de l'oppression et de l'emprise du malheur.

Politiquement tonique.

Les Helvétistes

C'est au XVIII^e siècle que les écrivains dégagèrent les vertus propres à la Suisse et créèrent ce qu'on a appelé l'helvétisme. Suisses romands et Suisses allemands y contribuèrent également, et si les Alpes sont le massif du mythe, ce sont des citoyens zurichois comme Bodmer, genevois comme Rousseau, bernois comme Haller qui le confortèrent.

L'helvétisme contribua, à l'aube de la Suisse de 22 cantons, à renforcer le lien confédéral, mais il se colorait aussi de qualités progressistes

Domaine public – Index 1993

1. Politique fédérale

- 1110 A chacun son shoot pi
 1111 Procédure de naturalisation, version light pi
 1112 Les exigences du politique PI
 1112 Des quotas à tiroirs pi
 1112 UDC: Une longue histoire de dissidences cfp
 1113 Le réformisme toujours actuel JD
 1113 Revitalisation: Le retour aux temps ordinaires rob
 1113 La fin de l'état de grâce ag
 1113 Analyse Vox de la votation du 6 décembre: Le vote de citoyens informés et compétents pi
 1113 Casinos: Libéralisation rime avec contradiction pi
 1114 Election au Conseil fédéral ag
 1115 De la vertu des princes PI
 1115 Libéralisation des jeux courrier
 1115 La fin d'une é-POCH cfp
 1116 Les démons des Chambres ag
 1117 Vivisection: Non, pour la troisième fois ge
 1117 Conseil fédéral: Automutilations cantonales et romandes yj
 1118 Le jeu et la caisse fédérale ag
 1119 Intransigence et conciliation AG
 1119 Critique de l'exercice ag
 1120 Le symbolique et le politique AG
 1120 Merci jd
 1120 Formule gouvernementale: Raisonnable, tout simplement jd
 1120 Et dire que j'ai failli ne pas y aller ! Anne Rivier
- 1120 L'article 96 de la Constitution fédérale ag
 1120 Incohérence et opacité Beat Kappeler
 1121 Turbulences JD
 1121 La TVA ressassée ag
 1121 La vote optionnel fb
 1121 Le deuxième carton ag
 1122 Forts en position de faiblesse YJ
 1123 Le Jura des Jurassiens AG
 1123 Critiques libérales déplacées jd
 1123 Affaires militaires: Une question peut en cacher beaucoup d'autres jd
 1124 F/A-18: un vol sans visibilité JD
 1124 Avions de combat: Une question à tiroirs jd
 1124 Robotisation et TVA ag
 1124 Profil socio-professionnel des partis cfp
 1126 Dans l'attente du pire YJ
 1126 Le Pouilly-Fuissé au prix de la piquette. A qui la faute ? pi
 1126 Un thème invisible courrier
 1128 Le droit constitutionnel dénaturé AG
 1129 La Confédération commande, les cantons exécutent yj
 1130 Un problème de communication PI
 1130 Politique de sécurité: Et si l'on abordait le fond du problème ? jd
 1130 Ya-t-il un juriste au Conseil des Etats ? ag
 1130 Gadgets démocratiques: Les libéraux sont des gens peu sérieux pi
 1130 L'absurde dramatisation de la démographie ag
 1131 Les Casques bleus helvétiques ag
 1131 Il y a des juristes à l'Office fédéral de la justice ag
 1131 Des fiches pour écrire l'histoire jd
 1131 La grande indifférence du Parlement réd
 1131 Adhérons à l'OTAN ! Roger Nordmann
 1132 Paiements directs, LA solution de rechange Jean-Christian Lambelet
 1132 Le vote par paliers ag
 1132 Du secret des délibérations
 1133 Mange ce que tu as dans ton assiette ! AG
 1133 La liberté de parole des grands commis ag
 1135 Toyota avant l'Emmental YJ
 1135 Migros et la qualité du lait courrier
 1135 La révolte de Saxon jd
 1136 Le 1er août avec du bois mouillé ag
 1137 Le perfectionnisme à outrance PI
 1137 L'esprit de concordance et la vérité des chiffres ag
 1138 Les droits populaires grignotés JD
 1138 Le fédéralisme incurieux ag
 1138 La liquidation du référendum administratif jd
 1138 Agriculture: Le meilleur marché n'est pas le moins cher jd
 1139 TVA et chômage ag
 1140 La démocratie quotique ag
 1140 Loi d'entraide judiciaire: Décevante révision Thierry Pellet
- 1141 TVA: L'égalité capital-travail ag
 1141 La guerre des langues n'aura pas lieu Laurent Rebeaud
 1141 United Colours of Switzerland Wolf Linder
 1143 De toute façon, ils font n'importe quoi JD
 1143 La TVA et les partis cantonaux ag
 1145 Eclipse de lune en 2005 AG
 1145 Réforme du gouvernement: A petits pas maladroits jd
 1145 Démocratie côté pile courrier
 1146 Surenchère sécuritaire jd
 1147 Armée 95: J'attends que ça bouge pour y voir plus clair jcf
 1147 Examen de rattrapage pour la TVA ag
 1147 Hollande, Suisse et Alcazar ag
 1148 Droit d'asile: Une législation dépassée jd
 1148 La publicité ne fait pas vendre, mais elle soutient l'emploi et la culture pi
 1149 Salariés et consommateurs unis dans la facture YJ
 1149 Droit des langues: La tour de Babel jd
 1150 TVA: à vos agendas ! AG
 1150 Le guide du parfait candidat UDC cfp
 1151 Surcharge
 1151 Une interprétation abusive de la collégialité jd
 1152 Genève n'est pas un laboratoire JD
 1152 Prison à vie et tourisme sexuel pi
 1152 Les leçons de gestion de M. Reymond pi
 1152 Le premier socialiste ag

2. Politique cantonale et régionale

- 1110 Le civisme feutré ag
 1111 Communes: Divisions cfp
 1112 GE: Les réformes après la tempête jd
 1114 Majorités urbaines cfp
 1115 L'église de Zwingli séparée de l'Etat ? ag
 1116 Comment se débrouillent-ils ? ag
 1117 GE: Portrait de groupes avec dame jpb
 1117 Ne les jugez pas sur leur mine cb
 1121 Genève: Le meurtre du père jd
 1123 NE: Retour à la «normalité» jpg
 1127 BE: Dieu se cache dans le détail cfp
 1128 GE: Questions de citoyenneté jpb/jd
 1131 GE: La classe et son Maître jpb
 1132 GE: On cherche la potion magique jd
 1132 NE: Le droit de préemption passe à la trappe jg
 1132 BE: L'introduction du «référendum motivé» cfp
 1133 GE: Le Parti du travail entre Grobet et «Solidarités» fb
 1135 Circulation à Genève: Un aveuglement idéologique jd
 1136 GE: Le jeu des alliances jd
 1139 Bâle sans l'Europe cfp

DP Domaine Public

Dans cet index, en plus des signatures en toutes lettres, vous trouverez les initiales de:

Gabrielle Antille	ga
Eric Baier	eb
Claude Bossy	cb
Jean-Pierre Bossy	jpb
François Brutsch	fb
Jean-Daniel Delley	jd
Gérard Escher	ge
Jean-Claude Favez	jcf
André Gavillet	ag
Jacques Guyaz	jg
Pierre Imhof	pi
Yvette Jaggi	yj
Charles-F. Pochon	cfp
Rédaction	réd
Lala Robert	rob
Frances Trezevant Honegger	fth

Les initiales en majuscules indiquent un éditorial.

8. Politique sociale – santé

- 1110 Déréglementation sous conditions pi
 1115 Se passer le ballon ! Jean-Pierre Frangière
 1116 Les touristes et leurs «girl-friends» pi
 1118 La mort d'une garderie, l'échec d'une région pi
 1118 Vieillir à la maison jg
 1118 Un salaire dans l'hôtellerie cb
 1119 Petit crédit: La bouée neuchâteloise pi
 1120 Tabac et alcool: doublons la pub ! courrier
 1120 Dixième révision de l'AVS: L'égalité à un prix. La droite ne veut pas payer pi
 1121 Egalité hommes-femmes: Harcèlement «législatif»? pi
 1123 Femmes et AVS: Retour à la case (presque) de départ pi
 1123 Le prix de l'égalité courrier
 1124 Santé courrier
 1126 L'âge de la retraite, un seuil en voie de disparition Jean-Pierre Frangière
 1127 Quand l'Etat participe à l'exclusion des handicapés PI
 1128 Coût de la santé: Un panier percé jd
 1129 Le tabac et la pub JD
 1129 Le sport et l'enfant ag
 1131 Mademoiselle Hingis gagne le tournoi junior de Roland-Garros ag
 1133 Les jeunes vont mal et ne savent pas où en parler pi
 1137 Politique sociale: A côté de la cible ! jd
 1137 Assurance-maladie: Les changements en discussion
 1137 AVS: L'embourbement de la 10^e révision ag
 1137 Coûts de la santé: De Lausanne à Zurich jg
 1138 Faudra-t-il brûler les pauvres ? Jean-Pierre Frangière
 1138 Y a-t-il un médecin dans l'ambulance ? pi
 1138 Le prix de l'amateurisme pi
 1139 Fiscalisation de l'assurance-maladie ou contribution sociale généralisée ag
 1139 NE: Là-Haut, l'égalité pi
 1141 M. Samaranch et la protection de l'enfance ag
 1144 L'alliance de l'Etat-providence et du marché fb
 1144 Assurance-maladie: Subventionner moins et mieux pi
 1146 Devoir de dévouement PI
 1148 De la place des femmes... vue par un homme Sylviane Klein
 1149 Cher chômage jd
 1150 Qui va payer les pots cassés Jean-Pierre Frangière
 1150 Prévenir, avant qu'il ne soit trop tard Dr Odette Masson
 1153 Enfants maltraités courrier

9. Syndicats – travail

- 1111 Harcèlement sexuel: Un comportement très ordinaire jd
 1112 Chômage: Etre plus nombreux à travailler moins ag
 1112 Travail à la carte pi
 1113 Saisonniers: Une porte s'ouvre, une autre se ferme fb
 1114 Syndicats: Etat des lieux jd
 1120 Métiers du sourire et culture générale jg
 1121 Chômage: La responsabilité de tous jd
 1122 Chômage: Un problème qui apporte des solutions multiples jd
 1125 Numéro spécial: Les temps du travail. Chômage et congé en cours d'emploi André Gavillet
 1127 Le chômage en chiffres ag
 1128 Les militaires sont désarmés pour chager d'emploi jg
 1129 Publicis: L'éventail des salaires ag
 1130 L'Etat doit payer le travail, pas le chômage Wolf Linder
 1130 La prolétarianisation des journalistes ag
 1133 Une indemnité de départ de trois millions ag
 1134 La participation par tous les temps JD
 1134 La banalisation du travail de nuit. Pour les femmes et les hommes ag
 1139 Par le chômage, vers une autre société AG
 1139 Chômage structurel: Utiliser les techniques économiques cb
 1142 Rendre l'expérimentation possible PI
 1142 Congé-formation: L'échec de la motion Brunner ag
 1142 Femmes et emploi: Travailler en Suisse Ursula Gaillard
 1142 Chômage et aide au développement ag
 1143 Ne pas renchérir le coût du travail ag
 1143 Les charges sociales en fonction de la productivité du travail Jean-Lou Bourgeois (*Le Monde*)
 1145 Les femmes dans l'entreprise jg
 1145 Vidéo syndicale cfp
 1146 Les centres patronaux se partagent le travail ag
 1147 Donnant donnant JD
 1151 Mobilité à sens unique PI
 1151 La loi-pompier pi
 1151 Le professeur et le sommelier Beat Kappeler
 1152 Coût du chômage
 1153 La fiction de l'exception helvétique jd

10. Consommation

- 1127 Auberges vaudoises: Protectionnisme rime avec paternalisme pi
 1149 Code de morale pi

11. Immobilier – logement

- 1115 Logement: Transparence des prix pi
 1117 Crise dans la construction: La faute aux accapareurs jd

- 1122 Logement social: un financement à repenser jd
 1124 Tous propriétaires ! Jean-Pierre Ghelfi
 1133 Contuire moins cher jd
 1133 La maison solaire existe, à Oberdorf jd

12. La Suisse et l'Europe

- 1110 Les surlendemain AG
 1110 Revoter sur l'EEE pi
 1110 La troisième voie Wolf Linder
 1115 Le train pour Bruxelles redémarré pi
 1117 Rupture entre la Suisse et le Liechtenstein ? cfp
 1118 Quand l'audace vient aux patrons JD
 1123 L'ouverture des marchés publics ag
 1126 L'Europe en creux ag
 1127 Les Suisses et l'Europe: Les pauvres veulent que ça change jg
 1135 Le coup de pouce de l'extrême-droite pi
 1136 L'Europe attardée dans l'après-guerre AG
 1141 Pédagogie du bilatéralisme AG
 1142 Négociations bilatérales: La Suisse bande ses muscles pour la galerie pi
 1143 Et si la prochaine session avait lieu à Luxembourg ? Beat Kappeler
 1143 Pas de politique extérieure sans ministre des affaires étrangères ag
 1151 Progrès de papier ag

13. Tiers monde

- 1111 Le village planétaire jd
 1112 Genève-Afrique: Une revue disparaît jg
 1121 Désendettement: L'heure de vérité Thierry Pellet
 1141 Du boycott à l'encouragement de la gestion durable pi
 1148 N'oublions pas les Penans courrier

14. Formation – enseignement

- 1112 Montre-moi tes livres cfp
 1115 Universités: Une autonomie à l'épreuve jd
 1117 L'âge des études réd
 1118 Projet de nouvelle maturité: Faire bouger l'Empire du milieu jcf
 1119 Fédéralisme scolaire Wolf Linder
 1122 Place universitaire suisse: Un coup de force ne fait pas une politique jcf
 1127 Université et territoire eb
 1130 La grande peur du bailli fédéral jd/jcf
 1132 Politique universitaire: Les mots et les sous jd/jcf
 1133 S'il te plaît, dessine-moi une université jd/jcf
 1134 Coup de jeune pour l'alma mater jd/jcf
 1134 Pas de travail pour les «régents» courrier
 1135 Recherche universitaire et vocabulaire à la mode courrier
 1137 Amalgames courrier

1139	Politique universitaire: La voie étroite des réformes	jd/jcf	1116	Manipulations génétiques: Le commerce prioritaire	jd	1116	La commercialisation du politique	YJ
1140	Les jours tranquilles de l'enseignement supérieur	jcf	1116	L'éthique de la clinique		1116	Salman Rushdie et le terrorisme d'Etat	ag
1142	Les jours tranquilles de l'enseignement... ou des enseignants supérieurs	courrier	1124	Entre médecine et droit	ge	1116	Expositions: Constitutions et émotions	cfp
1142	Statut universitaire et salaire d'infirmière	ag	1126	Les battants de demain: génétiquement corrects	ge	1116	Financement	
1143	Géo et histoire restent des matières cantonales	jg	1129	Evaluation des risques technologiques: Une réhabilitation du choix politique	jd	1116	Les plus riches en ligue A	jg
1146	Visite à Unitobler	cfp	1129	Tchernobyl, an 7	ge	1118	Harcèlement sexuel: La loi des mâles	jd
1148	La bourse et la vie	jd	1134	Distribution médicale de drogue: Une expérimentation sur l'homme	ge	1120	Ruth Dreifuss et <i>Domaine public</i>	
15. Médias			1138	Biotechnologie: Des brevets pour la vie	ge	1120	L'homme nouveau en mouvement	cfp
1111	Les replis de la SSR	YJ	1147	L'évaluation dure des médecines douces	ge	1121	L'affaire Grüninger Ursula Gaillard	
1111	Audimat: Additions	pi	1148	L'acupuncture passée au scanner	ge	1122	Elections françaises: Tristounette soirée	ag
1115	Les déclarations du rédacteur en chef du <i>Sun</i> : De la liberté de la presse au chantage	ag	1153	Qui contrôlera ce que vous regardez grâce au téléphone ?	pi	1122	«Inhumain et dégradant» ?	Michel Glardon
1117	Petits et grands cadeaux	PI	1153	Clonage d'embryon: Un débat éthique pour justifier un fait accompli	ge	1122	Pauvres pères	Sylviane Klein
1119	TV romande: La résistible avance de la médiocrité	jd	17. Cultures			1123	Un droit de vote aux enfant	Wolf Linder
1119	CFE, PTT et SSR se regardent le nombril	pi	1110	Terezin-Ropraz	ag	1123	La capture improbable de l'imaginaire social	Eric Baier
1119	Informations à la radio: Toujours plus court	jg	1114	«La Bible et l'histoire au féminin»	René Longet	1124	Les discours sur l'Italie	ag
1121	Humanitaire	jg	1114	Cinécité: On casse la ville !	jl	1126	Travail, famille et droit de vote	courrier
1122	La presse et les produits financiers	ag	1114	Dracula: Les forces de l'ombre	jg	1126	La femme et l'avion	Anne Rivier
1123	Images de femmes dans les médias	Sylviane Klein	1115	Ton roman d'enfance et du cigare	Jean-Luc Seylaz	1126	Salman Rushdie, trop cher ou trop embarassant ?	courrier
1126	<i>Domaine public et Jet d'encre</i>		1117	Livres à vous	Brigitte Waridel	1126	Ziegler Jean: une autobiographie	Eric Baier
1126	L'éditeur, le lecteur et le marché publicitaire	pi	1117	Sur une réédition des «Mémoires» d'Auguste Forel	ag	1127	Pornographie et misogynie	Sylviane Klein
1128	Notes sur un métier mourant	Christophe Gallaz	1118	Souffrance, larmes et rires	Catherine Dubuis	1128	Âieux: Le grand-père de Christoph	cfp
1128	La condamnation du téléphone-«Matin»	pi	1119	Voir Matisse et sortir (de la crise ?)	yj	1129	Où commence le populisme ?	Laurent Rebeaud
1128	La parole officielle	ag	1121	Divisions et unités	Jean-Christian Lambelet	1130	Cogneur	jg
1130	Plusieurs petits font un grand	cfp	1122	BE: Etats généraux de la culture	cfp	1131	Le DP nouveau est arrivé	PI
1130	Secrets publics	pi	1127	Le livre fait salon	Brigitte Waridel	1131	Fabrique de DP: L'assemblée générale des actionnaires	
1132	L'énigmatique Lamunière SA	ag	1127	Les libraires dans la marge	fg	1132	Quand l'olympisme était modestement lausannois	ag
1132	Après le licenciement-minute, le congé muet	pi	1131	Sur un mot que Catherine Colomb trouvait beau	ag	1133	Un nouveau «Lôzane bouge» ?	Michel Glardon
1133	Sur écran, le journal à la carte	cfp/fth	1136	Les dépouilles géniales d'un écrivain mort inconnu	Eric Baier	1134	On soigne gratis	Anne Rivier
1134	Journalistes: Pression sur les salaires	pi	1139	Un monde réel	Brigitte Waridel	1136	Pour une démocratie paritaire	Sylviane Klein
1134	Dis-moi comment tu zappes...	jg	1141	Alors, pas d'avenir Monsieur Leiter ?	Nicolas Meienberg	1138	Venez goûter avec Christoph Blocher	cfp
1135	Le Tribunal fédéral se méfie des journalistes	pi	1141	Députés polyglottes ?	cfp	1140	Efficacité et démocratie	YJ
1136	Denner contre Ringier	pi	1142	Hélas pour nous !	Véronique Hayoun	1140	Déréglementer, disent-ils. Reréglementons, répond l'Etat	yj
1136	Les éditeurs ont les moyens de réagir. Mais le veulent-ils ?	pi	1145	Culture et Gatt: La grande embrouille	jd	1141	Femmes et politique	
1136	Pressions et boycott	pi	1153	La culture européenne valait-elle une exclusion	jg	1144	Il y a cinquante ans un manifeste consensuel	cfp/ag
1137	Radios des villes et radios des champs	jg	18. Divers			1146	Police: fragments	Michel Glardon
1142	Anniversaire	cfp	1110	Pour que ce passé n'ait pas d'avenir	Jean-Claude Favez	1147	Fabrique de DP: Succès oblige	red
1145	Vie publique et sphère privée	pi	1112	Viols de guerre	Sylviane Klein	1148	Criminalité: Au-delà des réactions passionnelles	pi
1145	Multimédia et information	Jean-Christian Lambelet	1113	L'art de parler d'autre chose	yj	1149	De la Romandie à la Sicile	jg
1146	L'indépendance de la presse est-elle soluble par concentration ?	pi	1113	Les (ré)incarnations de la subsidiarité	jg	1149	«Tu ne te feras aucune image !»	Wolf Linder
1147	Le Tribunal fédéral aime savoir à qui il a affaire	pi	1114	La manie du classement	jd	1150	Criminalité	courrier
1153	De nouveaux produits	pi	1114	Théo Chopard	cfp	1151	Jean Queloz	ag
16. Sciences et techniques			1115	DP déraillé		1152	Chronique des operculophiles	red
1114	Du sexe des chérubins	pi	1115	Les mots passe-partout	jd	1152	Le capital action de la SA éditrice du journal est porté à 95 000 francs	
1115	Manipulations génétiques: La nature n'est pas un laboratoire	jd	1115	CIO: Manœuvres pour accéder à l'Olympe	jd			
1116	Oncomouse®	ge						

Clandestins ou saisonniers...

DURE, L'AGRICULTURE

Un peu plus d'une centaine de saisonniers travaillant chez des maraîchers genevois ne seront pas autorisés à revenir en Suisse en 1994, ce qui pose des problèmes de main-d'œuvre dans ce secteur. Selon Edouard Jaquenoud, directeur de la Chambre genevoise d'agriculture, «il est pratiquement impossible d'engager des chômeurs, car les conditions de travail dans l'agriculture sont pénibles avec des longues heures en plein air ou dans des serres humides».

(jpb) Juste avant Noël, les maraîchers genevois poussaient un cri d'alarme: les décisions prises par les autorités fédérales en matière d'ouvriers saisonniers menaçaient d'étouffer les entreprises du secteur.

La presse s'est largement fait l'écho de l'angoisse patronale; les spécialistes, eux, ont souri. Depuis trois mois, les responsables syndicaux et patronaux connaissaient la menace qui pesait sur la moitié des saisonniers des trois secteurs: bâtiment, hôtellerie, agriculture. Dans les deux premiers, à l'instigation du Syndicat interprofessionnel des travailleurs et du Syndicat industrie et bâtiment, des démarches avaient été engagées avec l'appui du patronat,

●●●
au temps de la Restauration et de la Sainte-Alliance. Les romantiques, voir Victor Hugo, lui confèrent les mérites du républicanisme, de la pauvreté alpestre et égalitaire, Guillaume Tell devenant un «bon brigand».

Quand l'helvétisme réinventé devint-il une idéologie de tendance réactionnaire? c'est le sujet des recherches d'Alain Clavien.

La Voile latine voit s'opposer les tenants de l'appartenance latine et française et ceux de l'identité helvétique. Et le mythe alpestre devient aussi et plus tard résistance à l'étranger, défense des qualités propres à la Suisse qui connaît au début du siècle sa première grande vague d'immigration, critique de la faiblesse du Conseil fédéral qui ne savait pas gouverner fermement, du parlementarisme radical qui connaissait ses petits scandales locaux...

L'originalité du travail d'Alain Clavien, c'est de faire revivre à côté des figures de proue, Gonzague de Reynold, les Cingria, Ernest Bovet, des personnalités qu'a gagnées partiellement l'oubli comme Paul Scippel, Gaspard Vallette, Virgile Rossel, Philippe Godet. Un dépouillement des fonds des bibliothèques romandes et des correspondances non publiées qu'elles détiennent permet d'apporter beaucoup de nuances sur les alliances, les amitiés, les ambitions, les habiletés, les modes, les sincérités successives.

Les Helvétistes, en investissant le champ littéraire, en défendant l'importance de la poésie et de l'art pour la vie nationale, en intervenant par ce détour dans le champ politique, donnent au conservatisme politique réactionnaire des allures d'avant-garde. Alain Clavien les accompagne de si près qu'il ne succombe pas aux trop faciles jugements a posteriori, même si sa propre pensée se perçoit sous-jacente. Plutôt que de dénoncer des erreurs, il rouvre l'histoire, et les prises de risques qu'implique l'engagement. ■

de personnalités du centre et des responsables religieux, qui avaient abouti à un compromis beaucoup moins douloureux. Dans l'agriculture, pas la plus petite réaction aux informations syndicales. Et pourquoi parler de mesures fédérales alors qu'à l'intérieur du contingent fédéral, la politique est du ressort cantonal? Avec 5529 saisonniers autorisés pour Genève, et 1333 droits effectivement utilisés, la marge de manœuvre genevoise est encore importante.

Au-delà de ces maladroites patronales, le mini-drame des maraîchers pose le problème des saisonniers et de la main-d'œuvre non qualifiée dans les trois secteurs.

On a souvent décrit les «avantages» du statut des saisonniers: en période de croissance, il permet d'importer une main-d'œuvre en majorité non qualifiée et mal rémunérée. En période de crise, le non-renouvellement du permis de travailleurs coupés théoriquement de leur famille permet de dégonfler la masse de la main-d'œuvre.

Ce statut, dont il faut répéter qu'il est ignominieux, et ses «avantages» ont été remis en question par l'ex-Communauté européenne. Désormais, après quatre saisons complètes, le travailleur a droit au permis annuel et au regroupement familial. Les conséquences sont claires dans la crise actuelle: cette main-d'œuvre sans qualification est la première victime du chômage.

Les autorités fédérales ont donc décidé d'assainir la situation et de faire disparaître les «faux saisonniers» (ne resteraient plus que des travailleurs pour des périodes de six mois au maximum), mais les diminutions annuelles du contingent (-5%) sont homéopathiques. L'objectif est d'attirer les travailleurs suisses, mais en période de crise où trouver les ressources supplémentaires qui puissent rendre ces secteurs attractifs? Les salaires minimaux (qui sont des salaires réels) sont en effet très faibles: à Genève, 3500 francs dans la maçonnerie, 2800 francs dans l'hôtellerie, 2490 francs dans l'agriculture. Et cela pour un travail pénible et des horaires astreignants (jusqu'à 49 heures par semaine dans l'agriculture).

Le risque est donc grand de voir les saisonniers être remplacés par des clandestins, comme c'est déjà le cas dans l'hôtellerie. La répression est quasiment nulle; le patron pris en flagrant délit paie une amende inférieure aux charges sociales annuelles économisées. Les autorités ferment les yeux: il est vrai que le clandestin ne coûte rien à l'assurance-chômage lorsqu'il se retrouve sans travail.

Les maraîchers genevois n'ont rien à craindre: si les autorités n'entendent pas leurs cris d'alarme, des milliers de clandestins en provenance de l'ex-Yougoslavie, de la Turquie et d'ailleurs remplaceront sans problème les saisonniers qui leur feront défaut. ■

GENÈVE ET SES GARES

Le cul-de-sac

Poursuite du débat sur le raccordement de la Suisse au réseau français à grande vitesse et plus particulièrement sur la localisation de la future gare TGV genevoise (voir DP n° 1150 et 1152).

DEUX FRONTIÈRES

Depuis que la plate-forme douanière de Bardonnex est offerte aux automobilistes, ils n'ont pas à quitter l'autoroute pour franchir la frontière. Les contrôles des deux administrations nationales se font à la portière de la voiture; la grande capacité des installations permet une fluidité très satisfaisante. Quelle révolution éclaterait si, à la frontière genevoise, les automobilistes étaient priés de quitter leur voiture avec famille et bagages, de descendre deux volées d'escalier, puis parvenus au sous-sol de suivre en file indienne un long couloir pour passer un à un devant le guichet de contrôle avant de remonter à la surface pour reprendre leur voiture ? C'est pourtant ce qui se passe à Cornavin pour le voyageur qui rentre en train de la Côte d'Azur ou de Lyon. Il ne peut rester dans son compartiment mais doit subir un contrôle au sous-sol en essayant de ne pas manquer le train qui, sur un autre quai, lui permettra de poursuivre son voyage.

Lorsqu'au cœur de l'hiver, on se promène, en fin de journée, sur les hauteurs lémaniques, on peut apercevoir, à l'ouest, dessinée en gris par le rose crépusculaire, la trouée de Bellegarde, la porte naturelle et historique par laquelle la Suisse s'ouvre sur le reste de la Rhodanie, une des portes de notre pays vers la Méditerranée.

Les récents articles parus dans DP sur les gares de Genève posent cette question: les Genevois et plus largement les Suisses perçoivent-ils la situation de la métropole du bout du lac comme celle d'une porte largement ouverte et facilitant le passage d'une région à un autre ou sentent-ils la position de Genève comme celle d'un terminus, d'un cul-de-sac ?

Une ouverture au monde toute relative

Il y a certes bien longtemps que Genève a prouvé par des actes innombrables sa remarquable ouverture au monde et qu'elle en fait profiter sa région et la Suisse romande en particulier. En témoignent l'aéroport de Cointrin, porte ouverte sur le monde, et l'autoroute de contournement qui offre, à prix d'or, le dernier maillon d'une liaison absolument continue de la frontière danoise à Vintimille ou à Barcelone.

Bien, mais passons à l'examen des liaisons ferroviaires. Dans ce domaine la belle ouverture de Genève vole en éclat. Contrairement à tous les autres passages frontaliers ferroviaires suisses (Bâle, Chiasso, Brigue et même Buchs, St-Margrethen ou Schaffhouse, etc), Genève ne voit pratiquement pas passer de trains. Et il est hautement significatif qu'on puisse simplement envisager une gare Genève-Sud qui impliquerait la rupture des liaisons internationales.

Il n'en reste pas moins que Genève n'est pas une porte ferroviaire vers le sud-ouest. DP vous a déjà conté la rocambolesque affaire du train Bâle - Nice. Rappelez-vous, il y a trois ans, la SNCF et les CFF s'étaient mis d'accord pour faire circuler une paire quotidienne de trains entre Bâle et Nice par Genève, Grenoble et Marseille. Un tel accord est déjà une performance en cette époque de déséquipement du réseau classique français. Ce train aurait été un des deux seuls convois internationaux classiques pénétrant encore en Suisse depuis la France. (Alors que, rappelons-le, aux autres portes helvétiques, c'est au rythme horaire ou bi-horaire que les trains allemands, italiens ou autrichiens passent la frontière.) Or le Bâle - Nice n'a jamais pu exister, parce que le canton de Genève a refusé d'effectuer le contrôle douanier dans le train en marche entre Bellegarde et Genève ! Prié de s'expliquer, Bernard Ziegler, conseiller d'Etat responsable de ce dossier, écrivait dans sa réponse qu'on ne pouvait pas laisser passer sans contrôle un train venant d'endroits aussi dangereux que Toulon et Marseille ! Savait-

il seulement que chaque jour des trains soumis au seul contrôle «roulant» arrivent à Genève venant de Zagreb ou Naples, mais par d'autres «portes» ?

Les petits problèmes ont la vie dure

On pourrait être tenté de relativiser cet exemple en pensant qu'il s'agit là du bon vieux réseau des trains de grand-papa, qu'actuellement les gens sérieux parlent du réseau des trains à grande vitesse et supputent les taux de rentabilité des divers tronçons étudiés. Dans la mise en place progressive de ce réseau, ces petits problèmes se résoudraient naturellement. Pas si sûr, les images mentales collectives ont un poids redoutable, et si Genève ne perçoit pas sa situation comme celle d'une porte, on risque bien de faire des investissements par centaines de millions qui coupent la voie naturelle et historique du Rhône pour les transports publics.

De toute manière, il ressort que malgré tous les discours sur le renouveau indispensable du rail, malgré la saturation des autoroutes de la vallée du Rhône, personne n'envisage sérieusement que le trafic Suisse de l'Ouest - Méditerranée puisse s'effectuer davantage par ces transports publics. M. Kesselring (DP n° 1152) mentionne que 80% des voyageurs en direction de la France gagnent Paris et 20% seulement prennent une autre direction; et il ajoute qu'il n'y a pas de raison que cela change. Certes si l'on continue à pénaliser les voyageurs du chemin de fer et si le réseau rapide ne se développe qu'au nord-ouest de l'Europe ! Mais en soi une telle affirmation est stupéfiante quand on connaît l'attraction de la Provence, de la Côte, de l'Espagne, du Midi en général, sur la population de la Suisse occidentale (plus de 2 millions d'habitants affichant un taux de départ particulièrement élevé). Mais quelle autorité va prendre en charge l'amélioration de la porte de Genève, la promotion du transport public ? Les cafouillages de Berne par rapport aux liaisons franco-suisse ne sont pas de bonne augure.

Jacques Longchamp

Une première

Berne, première université de langue allemande à nommer, au XIX^e siècle, des professeurs juifs, vient de se distinguer une fois de plus en désignant, pour la première fois, une femme à une chaire de la faculté de médecine-vétérinaire fondée en 1805. Il s'agit de l'Argovienne Maja Suter. ■

L'indispensable réflexion

RÉFÉRENCE

Emploi, chômage, société. De l'urgence à l'alternative.
SIT, 16 rue des Chaudronniers, case postale 343, 1211 Genève 3; tél. 022/310 50 44.

(jd) Le Syndicat interprofessionnel des travailleurs et travailleuses (SIT) est une organisation originale à plus d'un titre. Comme son nom l'indique, il regroupe des salariés de différents secteurs professionnels et a su prendre pied dans des branches qui sont restées les parents pauvres du mouvement syndical comme par exemple l'hôtellerie-restauration et l'agriculture. Mais ce souci d'organiser aussi les travailleurs les plus vulnérables ne conduit

pas pour autant le SIT à un activisme aveugle. Bien au contraire, le syndicat genevois appuie ses interventions sur une réflexion approfondie et la recherche d'un nouveau projet social: agir vite et penser loin, telle est la ligne directrice du SIT. Ce mot d'ordre est plus que jamais d'actualité alors que les syndicats sont appelés à riposter à la dégradation des conditions de travail tout en offrant une alternative crédible au néolibéralisme dominant.

Sa réflexion et ses propositions d'action, le SIT les présente en 40 pages dans le dernier numéro de son bulletin d'information. Dans un premier chapitre, le SIT dresse le constat de la crise (chômage, perte d'emplois, pauvreté, inégalités, désarroi social et idéologique) et tente de comprendre comment on en est arrivé là: fondamentalement, c'est à la fin d'un modèle de croissance qu'on assiste, à la fin du modèle fordiste qui a permis de conjuguer production et consommation de masse. Aujourd'hui il ne s'agit plus de régler une machine économique qui a des ratés mais bien de changer la machine.

Le SIT passe ensuite en revue les deux stratégies possibles pour sortir de la crise: celle de la déréglementation et de la flexibilité qui fait porter aux seuls salariés le poids de la relance (baisse des salaires et dégradation des conditions de travail); celle d'un nouveau projet social où les syndicats seraient reconnus comme des partenaires de plein droit pour négocier les inconvénients de la nouvelle organisation du travail contre des avantages en temps, en pouvoir et en répartition de la richesse. Cette partie est particulièrement originale et stimulante pour ce qui a trait au rôle de l'Etat et à son articulation au marché, ainsi qu'à l'organisation des entreprises.

Enfin le SIT propose une série de mesures — protection accrue des travailleurs, redéploiement économique axé sur la qualité, amélioration de la formation, fiscalisation des cotisations sociales des employeurs, semaine de 35 heures —, sans oublier des actions immédiates en faveur des chômeurs. ■

L'année électorale 1994

(cfp) Plusieurs cantons ainsi que les communes zurichoises renouvelleront leurs autorités en 1994 (les élections fédérales auront lieu à l'automne 1995).

Première date à retenir, le 23 janvier, avec l'élection d'un conseiller d'Etat à Bâle-Ville, pour remplacer l'élus du Parti démocrate-social, formation née de la scission du Parti socialiste. Deux candidats s'opposent, l'un issu du parti détenteur actuel du siège et l'autre du Parti socialiste. A noter pour la petite histoire que le prétendant démocrate-social est le neveu de l'ancien conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi et que la candidate socialiste est la fille d'un ancien conseiller national PDC.

Du 23 janvier au 17 avril, les 171 communes zurichoises éliront leurs municipaux et, dans douze d'entre elles seulement, leurs conseils communaux. Nombre de communes de plus de 10 000 habitants sont en effet restées fidèles au système des assemblées communales. A Zurich et Winterthour, les deux conseils seront élus le 6 mars. La campagne est notamment marquée par les annonces de la section cantonale de l'UDC sur le thème sécuritaire; on se souvient de l'exploitation du meurtre d'une jeune scout dans un bois zurichois. La section présidée par Christoph Blocher s'est maintenant rendue coupable de manipulation de statistiques pour imputer aux «gentils» l'augmentation de la criminalité constatée ces dernières années.

En mars, les électeurs du Laufonais éliront leurs six députés au Grand Conseil de Bâle-Campagne, où ils rejoindront les élus de 1991. Ce conseil aura dorénavant 90 membres, ce qui impliquera une transformation de la salle où il siège.

Des élections cantonales se dérouleront aussi dans les cantons de Vaud, Berne, Jura, Glaris, Obwald, Nidwald et Zoug. ■

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur:
Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Claude Favez (jcf)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Jacques Longchamp
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9
Composition et maquette:
Murielle Gay-Crosier
Marciano, Pierre Imhof,
Françoise Gavillet
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens

PARLEMENT

Y a-t-il un législateur dans la salle?

(jd) Légiférer, telle est la fonction première du parlement, sous réserve bien sûr des droits du peuple. Mais on sait que dans les faits l'essentiel du travail se déroule en dehors du plénum. Dans l'administration tout d'abord qui ébauche un projet, le soumet à la consultation des milieux intéressés, l'affine ou le remanie cas échéant. Puis dans les commissions parlementaires qui passent le texte proposé au peigne fin de la critique avant de le transmettre aux

Le loup aux portes de la bergerie

FINANCES

Les ressources de la SSR pour ses programmes se montent à 700 millions de francs; en 1992, 492 millions provenaient de la redevance et le reste de la publicité.

La part de la redevance qui est revenue à la télévision alémanique était de 219 millions, 273 millions étant versés aux autres régions linguistiques.

Les «îlots publicitaires suisses» que RTL diffusent depuis le 1^{er} janvier 1993 lui ont rapporté 13 millions de francs.

La chaîne allemande envisage de consacrer 20 millions par année à la «fenêtre suisse», en fait un peu plus de vingt minutes d'émission originale cinq fois par semaine, qui devrait être produite dans notre pays.

(pi) La SSR a bien raison d'avoir peur de RTL, la multinationale de la communication qui sollicite une concession pour diffuser une «fenêtre suisse» dans son programme allemand. Car ce que vise RTL, c'est le marché publicitaire suisse. Et même si elle se défend de vouloir prendre des parts à la SSR et aux éditeurs de journaux, personnes n'est dupe: RTL prétend en effet récupérer une partie de la publicité passant par les canaux étrangers captés en Suisse, dont le chiffre d'affaires est estimé à 300 millions de francs. Mais cette publicité ne touche la Suisse que de manière secondaire, pour les produits diffusés à la fois en Allemagne et dans notre pays. Il faudrait donc que la «fenêtre suisse» incite des annonceurs à retirer des spots des autres chaînes allemandes pour les placer sur RTL. Et dans tous les cas, des annonceurs suisses se laisseront séduire par RTL, ce qui se traduira inévitablement par une baisse du chiffre d'affaires publicitaire soit sur la DRS, la chaîne alémanique de la SSR, soit dans la presse écrite.

La «fenêtre suisse» d'une heure par jour du lundi au vendredi servirait à accrocher le public en début de soirée et à augmenter l'impact des «îlots publicitaires» destinés spécifiquement à notre pays; ces «îlots» seraient placés avant, pendant et après la «fenêtre suisse»; ils pourraient aussi entrelarder le programme général de la chaîne, ce qui se fait déjà depuis une

année dans les limites assez strictes autorisées par la concession allemande de RTL.

La SSR, qui sort l'artillerie lourde pour empêcher qu'une concession ne soit accordée à RTL, n'est guère crédible. Notamment quand elle crie au risque d'éclatement du fédéralisme si les moyens venaient à lui manquer, alors que la direction de la DRS a déjà mis en cause la répartition du produit de la redevance qui se fait à l'avantage des minorités linguistiques. Mais aussi quand elle prétend que sa survie risque de passer par une augmentation massive de la redevance ou par une baisse de la qualité de ses programmes pour continuer à séduire la «masse». Depuis quelque temps déjà, les déclarations des responsables de programmes, tant alémaniques que romands, vont dans le sens d'une satisfaction du plus grand nombre. On ne saurait d'ailleurs le leur reprocher, sauf quand la réalisation de cet objectif se fait dans la facilité plutôt que par la recherche d'émissions spécifiques et originales.

Quoi qu'il en soit, la SSR devra bien un jour ou l'autre faire face à davantage de concurrence, et pas seulement au niveau des programmes, comme c'est le cas actuellement par le biais des chaînes étrangères, mais aussi sur le marché publicitaire. Car les nouvelles technologies de diffusion (voir DP n° 1153) vont progressivement rendre inefficace le système protectionniste actuel. ■



Chambres. Ce travail préparatoire est indispensable à plus d'un titre: il permet de peser les avantages et les inconvénients des différentes solutions imaginables, de tester l'acceptabilité du projet et d'assurer la cohérence du texte, toutes opérations qu'un parlement peut difficilement maîtriser. Ce qui n'empêche pas ce dernier d'effectuer d'éventuelles retouches, voire même de renvoyer sa copie au Conseil fédéral.

Trois exemples tirés de la dernière session des Chambres fédérales illustrent bien les dangers que court un parlement à vouloir légiférer au gré de ses humeurs et des inspirations subites de ses membres.

Dans le cadre de la révision de la loi sur la protection de la nature et du paysage, le démocrate-chrétien Maître a fait accepter par ses pairs une proposition de dernière minute soustrayant au droit de recours les projets déclarés d'utilité publique par les autorités (DP n° 1151 et 1152). L'auteur a reconnu que la formulation adoptée manquait singulièrement de clarté. La commission du Conseil des Etats propose d'ailleurs d'abandonner cette disposi-

tion approuvée dans la hâte et qui n'a pas été étudiée.

Le libéral Poncet, sans doute mû par un réflexe conditionné dès lors qu'il croit voir les libertés individuelles en péril, a obtenu l'interdiction pour la Commission fédérale des banques de transmettre à ses homologues étrangers des informations récoltées dans le cadre de son activité de surveillance. Une décision qui a provoqué de vives réactions de la part de la commission concernée et que critique la *Neue Zürcher Zeitung*. Sur quoi le député genevois a reconnu s'être peut-être trompé, ajoutant que le Conseil des Etats rectifiera le tir.

Au Conseil des Etats enfin, le Saint-Gallois Gemperli, relayant les craintes budgétaires de plusieurs cantons alémaniques, fait chuter à un tiers la part des cantons aux subventions à l'assurance-maladie — la clé initiale prévoyait parts égales pour la Confédération et les cantons —, ajoutant que ce tiers représente un maximum, comme si les cantons qui le veulent n'avaient pas le droit de faire un effort supplémentaire. Etrange conception du fédéralisme de la part de la Chambre des cantons. ■

Domaine public – Index 1994

1. Politique fédérale

1154	Y a-t-il un législateur dans la salle ?	jd
1155	L'armée d'après 1995	yj
1155	Vacance(s) gouvernementale(s)	jd
1156	La simplification comme solution de facilité	jd
1158	Le champ de forces appelé Suisse	AG
1158	Réforme du gouvernement: L'avancée de la commission des Etats	ag
1160	Administration: A la poursuite de l'efficacité	jd
1160	La Suisse peut recourir en France. Il n'y a pas de réciproque	pi
1160	Femmes en politique	Sylviane Klein
1162	Les Suisses et leurs divisions	pi
1163	Casques suisses dans le bleu	ag
1166	Le prix de la démocratie	JD
1167	Le Conseil fédéral comme un comité de campagne	pi
1167	«Chaque homme est un artiste»	ag
1167	Mesures de contrainte: Une constitutionnalité plus que douteuse	Andreas Auer
1167	Impôt fédéral direct	ag
1170	Leçon de choses	JD
1170	Les bonnes idées ne font pas une politique	ag
1171	Culture et Constitution: la forme et le(s) fond(s)	YJ

1171	Mesures de contrainte: La sensibilité pour les abus hypothétiques et l'aveuglement pour les abus notoires	Martin Killias
1172	Les paysans entrepreneurs	PI
1174	Les mêmes objectifs, autrement	AG
1175	Des actes, pas des lois	PI
1175	Un congrès qui ne s'amusait pas	yj
1175	La retraite des parlementaires	ag
1175	Après l'initiative des Alpes, qu'importe la N9 ?	Laurent Rebeaud
1176	La vie au-dessus et au-dessous de 700 mètres	YJ
1176	Des droits populaires, mais pas trop	pi
1176	Sens et non-sens	Marianne Enckell
1177	Rompre avec les chimères	JD
1177	La souveraineté cantonale pour écraser les minorités?	Martin Killias
1178	M. Stich ne voit pas plus loin que le bout de son boulier	PI
1179	Le rêve estival de Beat Kappeler	Beat Kappeler
1180	Question de confiance	JD
1180	Crise de confiance	jd
1180	Loi antiraciste: Qui sont les opposants?	vb
1182	Pour une répartition plus équitable des femmes au parlement	vb
1182	Institutions: un remède pire que le mal	jd
1182	Blé: un archaïsme à balayer	pi
1184	Un tiens, deux tu ne l'auras pas	JD
1184	De subtils équilibres	jd
1185	La loi sur l'assurance chômage responsabilise les partenaires sociaux	AG
1185	Des relations difficiles entre le peuple et ses élus	jd
1185	Euthanasie – Motion pour un tabou	vb
1186	Le courage et la lucidité	jd
1186	Des adaptations nécessaires	jd
1188	Dans le maquis des finances fédérales	ag
1191	Tempête dans un verre d'eau	jd
1192	La démesure des contraintes	JD
1192	Mesures de contrainte: L'ordre ou la justice?	Philippe Abravanel
1193	Terminologie: subventions	ag
1194	Réaction instinctive...et sagesse	ag
1195	Le souk budgétaire	JD

2. Politique cantonale et régionale

1154	Discours cosmopolite, pratique locale	YJ
1154	L'année électorale 1994	cfp
1155	GE: Le Service des autos délégué	pi
1156	Les microclimats du Flon	ag
1157	VD: Le possible et l'impossible changement	
	– Et si l'alliance rose-verte	

	– Merci, nous sommes servis	pi
1159	VD: A qui appartient les banques cantonales ?	ag
1159	Services des autos: L'un gagnerait, l'autre pas	pi
1162	VD: Fin de règne radical	PI
1162	GE: Y a-t-il une vie après la crise ?	jd
1163	GE: Savoir où l'on va	Daniel Marco
1164	VD: La réforme immédiate	AG
1165	Conseil d'Etat vaudois: A mi-chemin	ag
1165	Les voix du POP	Marianne Huguenin
1165	Privatisations, etc	cfp
1165	Réformes bancaires	Pierre-François Veillon
1166	De la démocratisation des occasions de débauche	pi
1167	La loi électorale vaudoise, encore elle !	ag/pi
1169	Construction de logement et population	ag
1170	Lausanne: Le bon franc au bon endroit	pi
1170	La gauche, le pouvoir et la collégialité	Pierre Chiffelle
1173	Les villes tentées par l'immédiateté fédérale	ag
1173	Le Jura se rapproche de la Suisse	jd
1174	NE: Une aide à la rénovation modérée et intelligente	jd
1176	Les nouvelles frontières du Mittelland	ag
1177	Des pouvoirs à équilibrer	Daniel Marco
1178	Tilbourg et Berne	cfp
1179	L'utopie des régions	jd
1185	Six votes pour Zurich	cfp
1186	Naturalisation: Destins peu ordinaires	ag
1192	Le ton uni ne convient pas	jd
1196	La rationalisation déstructurante	ag
1196	Naturalisation: Convention	vb

3. Economie

1155	Des chômeurs qui auraient pu être millionnaires	AG
1155	Gatt, étape suivante	Beat Kappeler
1159	Banque alternative suisse: C'est vert, ça rapporte ?	jd
1159	Une question d'image	red
1161	L'abus du droit de recours et des sociétés-écrans	ag
1163	Tout est investissement	YJ
1163	Une banque de proximité courrier	
1166	Des cadeaux qui viennent de loin	Beat Kappeler
1166	Les prix Nobel d'économie et quelques autres	ag
1167	Effet de contagion	YJ
1167	Une clause sociale pour les	

DP Domaine Public

Dans cet index, en plus des signatures en toutes lettres, vous trouverez les initiales de:

Valérie Bory	vb
Claude Bossy	cb
Jean-Pierre Bossy	jpb
François Brutsch	fb
Jean-Daniel Delley	jd
Gérard Escher	ge
Jean-Claude Favez	jcf
André Gavillet	ag
Jacques Guyaz	jd
Pierre Imhof	pi
Yvette Jaggi	yj
René Longet	rl
Charles-F. Pochon	cfp

Les initiales en majuscules indiquent un éditorial

- échanges internationaux ?
Jean-Christian Lambelet
- 1168 Nestlé: Réduction des effectifs, augmentation du dividende ag
- 1169 La grenouille qui réussit à se faire aussi grosse que le bœuf AG
- 1169 Nestlé: les bons chiffres
- 1169 Les économistes sont de grands enfants jd
- 1171 Le particularisme de nos intérêts ag
- 1174 Commerce mondial et social Mario Carera
- 1174 Clause sociale Beat Bürgenmeier
- 1174 Le compte-écran réd
- 1175 L'internationale des centres d'information ag
- 1180 Banques suisses - Performances élevées jg
- 1181 Banques: le grand bond ou les petits pas yj
- 1184 Le patronat fait-il de la rétention à l'embauche ag
- 1186 Fusion, par absorption, de deux banques vaudoises ag
- 1186 De la Bibliothèque rose au Fleuve noir Jean-Pierre Ghelfi
- 1187 Re-ceci et re-cela yj
- 1188 La relance, prédisent-ils yj
- 1188 Le match UBS-Ebner ag
- 1189 De la Cité des Doges à l'économie suisse Beat Kappeler
- 1189 Prévisions économiques Jean-Christian Lambelet
- 1191 Lutte contre le chômage, façon nipponne yj
- 1193 Rendement sans odeur ag
- 1194 Le marché intérieur suisse ag
- 1194 Lendemain qui déchantent jg
- 1194 Faillites vaudoises vb
- 1195 Bretton Woods: les non-dits du 50e anniversaire Mario Carera
- 1196 Une fusion qui masque l'essentiel Pierre Chiffelle
- 4. Environnement**
- 1157 Orgamol: le bon prétexte et la mauvaise foi réd
- 1158 L'impôt ne sauvera pas l'environnement jd
- 1162 Pensées à froid sur une planète chaude ge
- 1162 Couverture nuageuse avec quelques éclaircies jd
- 1168 La pollution se rit des frontières. Pas encore la droit international rl
- 1170 Ménages et environnement jg
- 1171 Agenda 21: Encore faut-il passer aux actes rl
- 1173 La terre, multiple et menacée rl
- 1175 L'état écologique de la Suisse, an 1993 jg
- 1176 Le principe de précaution fait son entrée dans le droit international rl
- 1177 Le désert et le droit international progressent René Longet
- 1178 Les Etats font la loi, puis ils la contournent René Longet
- 1179 Transports à risques jd
- 1184 Un enjeu capital pour la Riviera Pierre Chiffelle
- 1189 Le bruit est le propre de la vie jg
- 1194 Superphénix ou Supercherie Fabienne Bugnon
- 5. Energie**
- 1166 Energie, consommation zéro (ou presque) jd
- 1181 Privilégier l'objectif - CO₂ jd
- 1193 Agir en priorité sur les gaspillages d'énergie Raymond Fawer
- 1193 Economiser, c'est facile jd
- 6. Mobilité - transports**
- 1154 Genève et ses gares: Le cul-de-sac Jacques Longchamp
- 1155 On ne peut être pour l'Initiative des Alpes et contre les 40 tonnes pi
- 1156 Swissmetro: Quelques détails à régler PI
- 1156 Les doutes du professeur PI
- 1156 Les coûts externes des transports Jean-Christian Lambelet
- 1157 Les Alpes politiques ag
- 1157 L'enrichissement privé grâce aux transports publics cfp
- 1159 TGV: Que M. Ogi change de rôle ! ag
- 1160 En route vers une nouvelle politique des transports pi
- 1160 Les Romands auraient pu être majoritaires courrier
- 1160 Swissmetro: La part de rêve et de tolérance yj
- 1161 Adolf Ogi est-il abonné à la Feuille fédérale ? PI
- 1161 Les Alpes politiques: Apprendre à gérer le conflit ag
- 1161 Des précisions de poids pi
- 1161 La troisième voie Lausanne-Genève ag
- 1163 Un manque flagrant d'imagination jd
- 1169 Le Simplon perd des points fb
- 1178 D'autre idées d'économies pi
- 1180 Plus de gens dans les trains pi
- 1184 Le bon sens a enfin prévalu pi
- 1187 Touche pas à ma baignole pi
- 1189 Laissez passer les directs! pi
- 7. Politique sociale - santé**
- 1155 Assurance-maladie: Trouble jeu des cantons jd
- 1156 Trop facile, le moratoire jd
- 1157 Une histoire sans importance PI
- 1158 Le retour de l'assistance publique Michel Cornut
- 1159 Soins à domicile courrier
- 1160 La solidarité entre les générations AG
- 1161 Prévention Odette Masson
- 1161 La sécurité à un franc Odette Masson
- 1161 Au choix: déménager ou arrêter de fumer. Ou les deux ge
- 1163 Egalité femmes-hommes: Le Conseil national a chipoté sur une protection minimum pi
- 1163 Petite histoire de l'(in)égalité de salaire réd
- 1163 Vos enfants paieront-ils votre AVS ? Jean-Pierre Fragnière
- 1165 Chômage: donner une nouvelle chance aux partenaires sociaux AG
- 1169 AVS: L'égalité profite aussi aux hommes. Les femmes paieront pi
- 1173 Pour sauver la dixième révision de l'AVS JD
- 1174 Aide sociale: La course contre la montre Jean-Pierre Fragnière
- 1176 Des pauvres dans la ville jg
- 1177 Une solution originale cb
- 1177 Assurance-maternité après terme ag
- 1179 Punir des délinquants ou soigner des malades pi
- 1179 Prescription médicale de stupéfiants ge
- 1180 Ouvrir le débat sur la répression pénale ag
- 1185 Toujours plus de chômeurs de longue durée vb
- 1185 Expérimenter encore et toujours: Partage du travail jd
- 1185 Comment l'égalité progresse Sylviane Klein
- 1185 Letten, exclusion et crise des villes Daniel Marco
- 1186 La famille, parent pauvre vb
- 1187 Un tournant dans l'histoire de la sécurité sociale Jean-Pierre Fragnière
- 1189 Le prix de la santé, solidairement JD
- 1189 Quatre comités hétéroclites jd
- 1191 Revenir à la notion d'assisté... pi
- 1192 Assurance maladie: Calculons, d'accord, mais que l'addition soit correcte jd
- 1192 Sous la bulle, la famille vb
- 1193 Assurance maladie: coût vaudois d'un refus vb
- 1194 La rigueur, certes, mais dans la solidarité jd
- 1196 L'assurance-chômage est-elle nationalisée? ag
- 8. Syndicats - travail**
- 1154 Maraîchers genevois: Clandestins ou saisonniers jpb
- 1154 Action syndicale: L'indispensable réflexion jd
- 1158 De l'eau au moulin des syndicats jd
- 1158 A quelle heure, la nuit ? ag
- 1165 Le pouvoir aux salariés, les rentes aux retraités pi
- 1169 Les caisses de pensions sous lointaine surveillance ag
- 1169 Des rôles nouveaux Daniel Marco
- 1170 Les propositions du syndicat cfp
- 1171 Recul de l'emploi, encore en 1994 ag
- 1177 Le succès immérité du salaire au mérite jg
- 1186 Ca ne mange pas de pain vb

9. La Suisse et l'Europe

- 1156 L'extrême droite dépose son initiative anti-européenne. Bonne nouvelle ! ag
1161 Un pas vers l'Europe réd
1162 L'arrivée de petits Etats – Eviter l'obstruction – Les négociations sur le transit autrichien ag
1174 Si la Suisse jouait aux cartes, elle serait pomme avec le bour pi
1178 Des oppositions surmontables jd
1179 Prendre des risques unilatéraux AG
1181 Les initiatives de la méfiance ou de l'impatience ag
1182 L'agriculture au pied du Gatt AG
1182 Non aux chemins de traverse Roger Nordmann
1187 La modestie est de mise jd
1187 La Finlande et la Suisse ag
1189 Les négociations bilatérales nous renvoient d'abord à nous-mêmes ag
1191 Mais parlons-en donc! jd
1193 Au-delà des petites ruses AG
1193 Le rôle des petits Etats jd
1193 Similitudes et leçons jd
1196 Le syndrome de Gessler jd

10. Tiers-monde

- 1179 Les Magasins du Monde ont 20 ans ge
1181 Les défis de la Conférence mondiale du Caire Mario Carera
1187 Histoire d'un migrant vb
1193 Un saupoudrage varié jg

11. Formation – Enseignement

- 1154 Numerus clausus: Une solution dictée par la paresse jcf/jd
1159 Si toutes les universités voulaient se donner la main jcf
1161 Quelques pas qui ne font pas encore un «big bang» jd
1170 Des réformes en nombre et dans le désordre hcf
1178 La roue et la tranchée Jean-Claude Favez
1181 Un débat éternel et sans issue - numerus clausus jd
1184 Les bémols d'un défi européen vb
1188 Réformes dans le désordre jcf
1188 A la recherche d'un premier emploi jd
1189 Le statut des maîtres secondaires vaudois, historiquement ancré ag
1191 Un investissement rentable Eric Baier/jd
1192 Ecole et austérité: Les vrais enjeux Philippe Martinet
1195 Vers quelles réformes vb
1196 Grand tollé pour réflexion courte jd

12. Médias

- 1154 Le dernier «Jet d'Encre» pi
1154 RTL: Le loup aux portes de la bergerie pi
1155 Presse quotidienne: La dure loi du commerce jd
1156 Les dix ans d'Acidule jg
1161 Il n'a pas été transigé avec les exigences qualitatives de la TSR Raymond Vouillamoz
1166 Acidule en crise, Lausanne écoute jg
1168 Zapping technologique PI
1169 Journaux confessionnels genevois cfp
1173 La Poste ne veut plus subventionner les journaux pi
1176 Les comptes 1993
1180 Salaires à la baisse – journalistes pi
1182 Convention collective journalistes François Geyer
1183 La presse de gauche existe en Suisse romande cfp
1185 Du combat à la résignation – journalistes - typos pi
1187 Un rédacteur en chef démissionne vb
1194 L'art de la désinformation jg

13. Sciences et techniques

- 1157 Biomédecine: L'heure des lois ge
1158 A qui appartient les recherches génétiques ? ge
1159 Internet: Voyage électronique planétaire ge
1166 L'homme transgénique, enfin ge
1168 Tabac: Alimentaire ou pharmaceutique ? ge
1169 20 minutes plus tard, le microbe est devenu résistant ge
1173 Elle a toutes les qualités, elle est donc transgénique ge
1177 Votre voisin assassin a peut-être le même code génétique que vous ge
1181 En feuilletant le livre du congrès de Yokohama ge
1184 L'énergie du désespoir ge
1196 Obésité: l'heure des gènes ge

14. Cultures

- 1156 Les écrivains au travail Jérôme Meizoz
1157 Echanges de biens culturels: Un article constitutionnel, fruit d'un étonnant mélange jg
1157 L'imaginaire social helvétique à l'épreuve de la longue durée Eric Baier
1158 Marché de l'art: Une offensive contre les abus jg
1159 L'espace public et les artistes Jérôme Meizoz
1159 En anglais, et alors ? pi
1160 Echange de biens culturels: La place et le rôle de la Suisse Marc-André Renold
1160 Pas de doctorat pour l'auteur des

- «Versets sataniques» jd
1161 Printemps de femmes ag
1162 Musiques d'avenir Jean-Luc Seylaz
1163 Les Suisses, langues et religions cfp
1163 Edition genevoise, état des lieux jg
1165 Un Juste parmi nous Jean-Luc Seylaz
1167 René Guignard, peintre jg
1168 Obsession de la quête et nécessité de l'inachèvement Jérôme Meizoz
1171 La langue n'est pas neutre. Elle n'est pas innocente non plus. Sylviane Klein
1171 Une aventure de l'écriture Jérôme Meizoz
1174 Culture: L'affaire des villes, après comme avant yj
1175 Une certaine Afrique Jean-Luc Seylaz
1178 Quartier terre Jean Kaempfer
1179 Le Mort en Arabie Jean-Luc Seylaz
1180 Le cinéma, l'argent et le risque Lorette Coen
1181 Une rentrée littéraire foisonnante Catherine Dubuis
1186 Flon: une défaite de la culture Lorette Coen
1187 Renouveler les mythes jd
1187 Quelques noix sur un bâton ag
1187 Musées: célébrer une nouvelle messe jg
1189 Nouvelle collection bilingue vb
1189 Musées: une messe bonne à célébrer YJ
1189 La littérature des valeurs sûres Jérôme Meizoz
1191 Petits éditeurs: diversité ou qualité? Catherine Dubuis
1191 Hesselbarth ag
1191 Le plurilinguisme suisse vécu défensivement ag
ou offensivement ag
1192 L'inventaire de Hürlimann Michel Joyet
1192 Musique: des initiatives précieuses jg
1193 Portrait d'une dictature Catherine Dubuis
1195 Œuvre paradoxale pour un temps de confusion Michel Joyet
1195 Quelle histoire, qui parle, qui écrit? Jean-Luc Seylaz
1196 Les miniZoé sont arrivés Jean-Luc Seylaz

15. Divers

- 1154 Théorie et pratique de la vie communautaire – Approche de la théorie de la justice de Rawls – Au bas du Chenit – Les helvétistes ag
1155 Dévaluation anticipée ag
1155 Des architectes mieux admis morts que vivants cfp
1157 Scènes judiciaires Michel Gardon
1158 Justice en marge pi
1159 Tout se complique, vivent les solutions simples JD

1159	Loterie électorale	cfp	1168	4. Vive la concurrence !
1161	L'art de faire croire	Jean-Pierre Ghelfi	1168	Le ramassage des ordures à Phoenix
1162	Ce sentiment d'insécurité...	jg	1168	L'expérience du Minnesota
1168	Population actives: des chiffres à choix	jg	1169	5. Priorité aux objectifs
1168	Un beau procès	Michel Glardon	1169	Le budget de contrôle des dépenses
1178	Mieux vaut l'espéranto que l'anglais	jg	1170	6. Et si l'on s'intéressait un peu aux résultats ?
1178	Petits pays, grandes régions	jg	1170	La recherche de la qualité
1180	Fabrique de DP - passage témoin	éd.	1171	7. Priorité aux besoins des usagers
1181	Tout savoir sur le sida	jg	1171	Dépoussiérer les bibliothèques
1182	Tirer les leçons du Flon	yj	1171	Du chaos à un service adapté aux besoins
1182	Hommage à André Tanner	Jeanlouis Cornuz	1173	9. Prévenir vaut mieux que guérir
1183	Retour à la Suisse	Jean-Claude Favez	1173	Construire le futur
1183	Un mot vient aussitôt à l'esprit: austérité	François Gross	1173	Penser le long terme
1183	Le coût du pouvoir	Ruth Dreifuss	1174	10. Moins de hiérarchie, plus de participation
1185	Choses vues - Afrique du sud	jg	1174	La gestion participative
1186	Les explications réductrices d'une mort collective	AG	1175	11. L'Etat au secours du marché, le marché au service de l'Etat
1186	vieillesse: une conquête moderne	jg	1175	Comment restructurer le marché
1188	Quand l'esprit d'entreprise ne vient pas aux collectivités	PI	1176	12. Un nouveau modèle de gouvernement
1188	Carlos et Carla: incarcération de quatre militants	Michel Glardon		
1188	Du bon usage du téléphone mobile	vb		
1191	Hommage à Jean Moser-Gilliard	cfp		
1191	Droits de l'enfant: une adhésion conditionnelle	vb		
1192	La longue route des socialistes valaisans	ag		
1193	Professions ambulantes: un maquis législatif	vb		
1194	Sincérité payante	YJ		
1194	Une prison à l'ancienne	Michel Bory		
1194	Prison de rêve, prison sordide...	jd		
1194	Le pouvoir des juges	Philippe Abravanel		
1195	Roger Stéphane: un esprit libre dans le siècle	ag		
1195	Cahiers et brochures politiques et portatifs	ag		
1195	Le secret de l'enquête pénale	Philippe Abravanel		
1195	Mulhouse et la Suisse	cfp		
1196	Beuve-Méry et Uriage	Claude Bossy		
1196	Réfugiés: pour un accueil digne de ce nom	jd		

16. Quand l'Esprit d'entreprise vient à l'Etat

jd

1165	1. Quand l'esprit d'entreprise vient à l'Etat
1165	La piscine de Visalia
1166	Lâche la rame et tiens le gouvernail
1166	La rénovation urbaine à Tampa, Floride
1167	3. Le pouvoir aux usagers
1167	Kenilworth Parkside, un quartier autogéré de Washington